

## INTRODUCTION

DE LA CAUSE DU R<sup>V</sup>. PÈRE CYMARD

LE LUNDI, 30 octobre, à deux heures de l'après-midi, dans l'oratoire intérieur du palais archiépiscopal, Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris a présidé la première session du procès informatif de la cause du R. P. Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation des Religieux et des Servantes du Très Saint Sacrement, et constitué le tribunal qui devra recevoir les dépositions des témoins appelés à déposer en faveur de la renommée de sainteté du serviteur de Dieu.

Son Eminence a confié la présidence du dit tribunal à Mgr Jacob-Hector Thomas, archevêque titulaire d'Adrianopolis, et a nommé M. l'abbé Gabriel Joly, docteur en droit canon, comme promoteur fiscal, et comme notaire, M. l'abbé Victor Jaud, aumônier des Dames du Calvaire.

Le R. P. Edmond Tenaillon, Procureur général de la Congrégation à Rome, est *Postulateur* de la cause, et le R. P. Albert Rolland, *vice-Postulateur* pour le tribunal de Paris.

Tous nos lecteurs et en particulier tous les Agrégés de nos Œuvres eucharistiques voudront certainement prier pour cette cause qui intéresse si particulièrement la gloire de Notre-Seigneur en son adorable Sacrement.

## TU ES LE PLUS GRAND !

Longtemps, Jésus, j'ai cherché sur la sphère du monde un être plus grand que Toi, cherchant à qui donner mon cœur.

L'oiseau, la fleur, l'insecte m'ont charmée. Folle que j'étais, j'ai laissé une bribe de moi-même à toutes les choses que j'ai aimées.

Mon cœur sera-t-il assez grand maintenant pour te l'offrir ? N'a-t-il pas bien été rapetissé d'autant ?

Va, Tu es le plus grand ; prends donc ce qui est le plus petit ; cache-le, fais-le vivre pour Toi seul, à l'ombre silencieuse de ton Cœur et de tes autels !